

Message aux Partenaires Nationaux et Internationaux du Burundi participant à la Conférence des Partenaires au Développement du Burundi à Genève en Suisse du 29 au 30 octobre 2012

Par la Coalition ADC-IKIBIRI

Objet : Contribution au succès de la Conférence de Genève

Excellences
Distingués participants
Mesdames
Messieurs,

- 1. A l'occasion de la tenue de la Conférence des Partenaires au Développement du Burundi à Genève en Suisse du 29 au 30 octobre 2012, la Coalition ADC-IKIBIRI a l'honneur de s'adresser à vous, à travers ce message, afin d'apporter sa Contribution pour le succès de ces importantes assises.
- 2. D'emblée, nous réitérons nos remerciements à tous les partenaires internationaux, qui, malgré le contexte sociopolitique trouble dans notre pays, ainsi qu'un contexte économique international défavorable, ont continué à apporter des appuis techniques et financiers considérables à la Nation burundaise sans se lasser.
- 3. Nous regrettons fort cependant, que le Gouvernement du Burundi ait comme d'accoutumée, joué la carte de l'exclusion, en refusant d'intégrer dans la délégation burundaise présente à Genève des membres représentant l'opposition burundaise, en l'occurrence la Coalition ADC-IKIBIRI.
- 4. En effet, l'ADC-IKIBIRI estime que la promotion des intérêts économiques et sociaux du pays est une tache qui incombe à tous les citoyens burundais, y compris ceux de l'opposition. Le fait d'écarter volontairement l'opposition de cette Conférence est déjà un mauvais signe qu'une bonne partie de la population burundaise ne sera pas mise à contribution dans cet effort de développement attendu. Les Partenaires Burundais présents à Genève devraient demander au Gouvernement Burundais plus d'éclairages sur cette exclusion.



Excellences,
Distingués participants,
Mesdames,
Messieurs,

- 5. Les partis politiques de l'opposition du Burundi regroupés au sein de la Coalition ADC-IKIBIRI saluent l'organisation la Conférence des Partenaires au Développement du Burundi dont ils espèrent qu'elle pourrait relancer la mise en pratique des programmes convenus dans le cadre global du Processus de paix, de réconciliation et de reconstruction nationales, initiés dans l'Accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation au Burundi. Pour rappel, ces programmes sont basés sur quelques principes moteurs dont essentiellement :
 - Aucun Gouvernement du Burundi ne peut plus recréer les causes historiques du conflit Burundais ;
 - La démocratie et la bonne gouvernance doivent être le fondement de tout Gouvernement du Burundi ;
 - La paix et la sécurité doivent être une priorité de chaque Gouvernement du Burundi;
 - La réhabilitation des sinistrés, la reconstruction du pays, le développement et la réconciliation nationale doivent être une préoccupation du Gouvernement du Burundi.

Ces principes visent les objectifs suivants :

- L'institutionnalisation du dialogue politique comme moyen de règlement des situations conflictuelles au Burundi ;
- La consolidation de la paix et de la sécurité dans le pays ;
- La promotion et la consolidation de la démocratie et de la bonne gouvernance au Burundi ;
- La promotion des droits fondamentaux de la personne humaine et des libertés publiques;
- Le renforcement de la Magistrature et de la lutte contre l'impunité des crimes et les exécutions extra - judiciaires;
- La réconciliation nationale et la cohabitation pacifique à travers la mise en place des mécanismes de la justice transitionnelle au Burundi
- La relance et le renforcement du développement socio-économique du pays et ses habitants
- 6. Ces objectifs sont consignés dans les textes fondamentaux du pays (Accord d'Arusha, Constitution et CSLP) et constituent des engagements nationaux et internationaux. L'Accord d'Arusha et le CSLP II insistent particulièrement sur les programmes suivants :
 - L'amélioration de la Gouvernance et le renforcement de la sécurité ;
 - Le renforcement de l'Etat de droit, la justice et la lutte contre l'impunité;
 - La gestion des contentieux liés au passé et prévenir leur résurgence ;
 - La promotion de la bonne gouvernance;
 - L'éradication de la corruption et la gestion transparente des finances publiques.



Excellences,
Distingués participants,
Mesdames,
Messieurs,

- 7. Certes, le Gouvernement burundais va présenter son rapport sur la situation économique pour justifier les demandes d'appuis financiers aux importants programmes contenus dans le CSLP II. Il est cependant crucial, pour s'assurer de la réussite ultérieure pour le peuple burundais des actions qui auront été convenues au cours de cette Conférence, qu'une évaluation objective soit faite sur l'état d'avancement de la mise en pratique des principes et programmes susmentionnés, qui du reste, figuraient dans le CSLP 1.
- 8. Cette évaluation permettra d'identifier les points sensibles, les goulots d'étranglement, qui sont de véritables freins aux efforts de développement et aux investissements déjà consentis et à venir, et permettre ainsi d'identifier les programmes ou les actions conséquents à mettre en place de commun accord avec tous les partenaires pour les éradiquer.
- 9. En effet, l'évaluation faite par l'ADC-IKIBIRI sur quelques uns de ces principes et ces programmes convenus par tous les burundais avec l'appui de tous les partenaires au développement, débouche sur les constats suivants qui sont de véritables défis de l'heure. Il s'agit principalement de:
 - Une mauvaise gouvernance démocratique
- 10. Une action gouvernementale marquée par une profonde crise de gouvernance politique et démocratique. L'action gouvernementale a été et reste marquée par un système répressif pour mettre un terme à toute action de l'opposition politique, de la société civile et des médias, comme en témoignent les lois déjà promulgués, les projets de lois en instance d'élaboration et en instance d'adoption.
- 11. Un déni manifeste de la démocratie et du multipartisme au Burundi. La politique du pouvoir de détruire les partis politiques d'opposition par la création des ailes dissidentes antagonistes dénommées « nyakuri» se poursuit et s'intensifie avec la promulgation actuelle d'une loi scélérate et démocracide sur le statut de l'opposition.
- 12. Un refus du dialogue politique motivé par la pratique de l'exclusion. L'exclusion de l'opposition de la participation à la Conférence de Genève et l'arrêt brutal des discussions entre le Parlement et l'opposition en ce qui concerne la préparation et l'organisation des élections apaisées, libres, transparentes et démocratiques, ainsi que la mise place des mécanismes de la justice transitionnelles, en constituent des témoignages assez éloquents.
- 13. La gestion des contentieux liés au passé et la prévention de l'avenir : un processus de réconciliation nationale mis à l'épreuve par le manque de volonté manifeste de la part du Gouvernement. La situation actuelle est que le programme de Réconciliation Nationale tracée par l'Accord d'Arusha n'est pas à mesure de permettre que la vérité soit connue et qu'il y'ait une véritable réconciliation. Le mauvais traitement des problèmes liés aux conflits fonciers risque d'envenimer la situation et entrainer les citoyens vers la reprise de la haine sociale.

Un Etat marqué par de graves violations des droits de la personne humaine

Plusieurs faits montrent que les droits de la personne humaine restent gravement bafoués. Nous nous référons particulièrement aux actes suivants :

- 14. La violation des droits et libertés politiques, atteintes au droit de réunion et à la liberté d'expression. Au-delà des actes de violation des droits fondamentaux de la personne humaine, le Gouvernement continue à élaborer des projets de lois qui portent atteinte aux droits et libertés publiques. Il s'agit entre autre de la nouvelle loi sur le statut de l'opposition, des projets de loi sur la presse, la société civile, les réunions et les manifestations publiques.
- 15. Les harcèlements et menaces des militants et des leaders des Partis de l'opposition ainsi que les responsables de la Société civile et des médias. De nombreux militants des partis politiques de l'opposition ou leurs dirigeants sont régulièrement des cibles de plans d'assassinats ou de harcèlements et vivent dans un climat de terreur et de tension quasi permanent pour les contraindre à adhérer de force au parti CNDD-FDD.
- 16. Les arrestations arbitraires, les jugements et les emprisonnements abusifs. Les arrestations et emprisonnements des leaders et militants des Partis d'opposition, des membres de la société civile et des médias y compris des avocats, restent des pratiques courantes au Burundi.
- 17. Les atteintes au droit à la vie, les atteintes au droit à l'intégrité physique. Bien que la peine de mort ait été abolie au Burundi, le Gouvernement laisse allègrement ses agents commettre en toute impunité les assassinats politiques, les exécutions extrajudiciaires, les tortures et organiser les disparitions des personnes arrêtées arbitrairement. Beaucoup de militants des Partis de l'opposition se retrouvent tués, amputés des parties de leurs corps, jetés dans les rivières, dans des brousses ou enterrés à la sauvette, alors qu'ils étaient détenus par la police nationale ou le Service National de Renseignements.
- 18. L'impunité des crimes. Les nombreux assassins qui commettent des crimes, restent impunis et sont sous la haute protection complaisante et complice des pouvoirs publics.
 - Le Principe de la Paix et de la Sécurité pour tous mis en danger
- 19. La paix et la sécurité ont été perturbées jusqu'au point d'évoquer la présence de groupes terroristes sur le territoire national. Le risque de reprise d'une guerre civile est évident. L'ampleur des assassinats politiques et des cas de tortures morales et physiques sont observées dans plusieurs centres de détention du pays.
- 20. Un plan d'extermination des personnes ciblées jugées comme dangereuses pour le pouvoir et dénommé « SAFISHA » a été révélé et dénoncé. Il serait exécuté par des tueurs à gage au service du pouvoir en place en complicité avec certains policiers et agents du Service National de Renseignements.
- 21. Alors que la Constitution interdit la formation de milices, des entraînements paramilitaires sont organisés régulièrement pour les membres du Mouvement des jeunes affiliées au Parti au pouvoir, « les Jeunes Imbonerakure ». Ces entrainements, suivis d'actions paramilitaires de véritables milices, s'observent sur presque la quasi-totalité du



territoire national. Tout cela se fait à l'aide des moyens financiers de l'Etat. Les forfaits commis régulièrement par ces milices sur les populations sont en train de prendre de grandes ampleurs pouvant dégénérer dans de graves violences dans le pays, sous l'œil complaisant du gouvernement.

- Une mauvaise gouvernance économique éprouvée
- 22. Plusieurs pratiques de mauvaise gouvernance économique sont en train d'accentuer le déclin socio-économique du pays. Les actes de corruption, de détournement des deniers publics, l'enrichissement illicite et des malversations économiques et financières se sont multipliés dans tous les secteurs de la vie nationale y compris les secteurs vitaux du pays comme l'administration centrale, la justice, la police, l'éducation et la santé.
- 23. Ces actes délibérés de mauvaise gouvernance économique aggravent la situation socioéconomique du pays et affecte les populations burundaises qui vivent dans une pauvreté et mauvaises conditions de vie indescriptibles.

Excellences,
Distingués participants,
Mesdames,
Messieurs,

- 24. La coalition ADC-IKIBIRI est tout à fait consciente que la conjoncture économique mondiale actuelle n'est pas des meilleures, et que tous les pays en général et en particulier les pays en voie de développement comme le notre en subissent les mauvaises conséquences. Cependant, cela ne devrait en aucun cas constituer une couverture pour le Gouvernement burundais pour continuer à renforcer les actes de mauvaise gouvernance politique et économique, ni une échappatoire pour les partenaires au développement pour refuser l'appui financier au développement du Burundi.
- 25. Pour que la Conférence des Partenaires au Développement du Burundi à Genève en Suisse du 29 au 30 octobre 2012 puisse susciter de l'espoir chez le peuple burundais, la Coalition ADC-IKIBIRI formule les propositions suivantes :
 - a) La création d'un environnement propice au développement socio-économique marquée par :
 - Une prise de conscience nationale par tous.
- 26. Toutes les parties responsables particulièrement le gouvernement et son opposition doivent prendre conscience des dangers qui planent sur notre pays si l'on ne change pas de comportement. A cet effet, le Président de la République doit s'impliquer dans la création d'un environnement politique favorable au rétablissement de la confiance et de l'espoir dans le pays et engager un dialogue politique franc et sincère avec l'opposition ADC-IKIBIRI sur les grands défis de l'heure susmentionnés.



- Une Conférence Internationale des Partenaires au Développement pour évaluer la mise en œuvre de l'Accord d'Arusha et le CSLP.
- 27. A l'image de la Conférence de Genève sur le Développement, les mêmes partenaires devraient dans la foulée et au cours des prochains jours, organiser une Conférence Internationale des partenaires pour évaluer la mise en application de l'Accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation au Burundi, le CSLP, et analyser de plus près la situation qui prévaut en matière de gouvernance politique et économique. Cette Conférence devra aborder aussi la problématique des prochaines élections de 2015, ainsi que le processus en difficultés de la mise en place les mécanismes de la justice transitionnelle.
 - Associer l'opposition burundaise, la Coalition ADC-Ikibiri, dans la recherche des solutions aux défis de l'heure.
- 28. La Coalition ADC-Ikibiri rappelle au gouvernement burundais que la Conférence de Genève ainsi que d'autres cadres de rencontre de dialogue similaires présents et à venir au Burundi ou à l'étranger, entre le Burundi et ses partenaires, ne sont pas seulement une affaire du parti CNDD-FDD et les partenaires du Burundi, mais bien une préoccupation pour tous les citoyens burundais. La Coalition ADC-IKIBIRI, en tant que premier partenaire politique important du gouvernement, devrait être régulièrement et valablement représentée pour apporter sa contribution dans tous ces cadres. La coalition devrait également être associée notamment au retour des exilés politiques et à la libération des prisonniers politiques et d'opinion pour qu'eux aussi se préparent et participent aux élections de 2015.

b) Prendre des engagements dans la Conférence de Genève

29. La Coalition ADC-IKIBIRI encourage le Gouvernement à s'engager devant les partenaires au développement réunis à Genève, à :

- Engager immédiatement un dialogue franc avec la Coalition AD-IKIBIRI sur les tous le défis de l'heure.
- Accepter et commanditer une enquête internationale sur les nombreux cas de crimes qui se commettent actuellement au Burundi et ne plus faire obstruction à de pareilles enquêtes.
- Lever les mesures de protection contre les poursuites judiciaires qui sont mises en œuvre en faveur des hauts agents de l'Etat membres du Parti au pouvoir coupables de détournements des deniers publics ou coupables de meurtres et d'autres formes de graves violences contre la population.
- Libérer les prisonniers politiques et d'opinion.
- Rendre transparente la nouvelle loi budgétaire pour l'an 2013, et affecter des budgets suffisants dans les secteurs de production comme l'énergie et l'agriculture ;



- 30. La Coalition ADC-IKIBIRI exhorte tous les partenaires au développement du Burundi réunis à Genève, à poursuivre et renforcer ses engagements antérieurs, notamment :
 - Appuyer et accompagner la Nation Burundaise dans ses efforts de développement socio-économique.
 - Apporter des appuis nécessaires pour la mise en application des programmes contenus dans le CSLP II et en assurer un suivi conséquent.
 - Donner une priorité aux secteurs productifs dont l'agriculture et l'énergie, tout en apportant des appuis consistant dans la mise en place d'une politique de la maitrise de la trop forte croissance démographique.
 - Exiger du Gouvernement burundais un audit, en partenariat avec les partenaires au développement, de la situation sur la mauvaise gouvernance politique et économique qui prévaut dans le pays, en particulier une enquête indépendante sur les crimes et diverses violations des droits humains qui se commettent au Burundi.

Excellences
Distingués participants
Mesdames
Messieurs,

Tout en espérant que notre modeste contribution pourra faire avancer le débat engagé sur le développement socio-économique de notre pays, nous souhaitons pleins succès à la Conférence des Partenaires au Développement du Burundi qui se tiendra à Genève en Suisse du 29 au 30 octobre 2012.

Pour la Coalition ADC-IKIBIRI

Hon. Léonce NGENDAKUMANA

Président